NEWS LET
Bulletin d'information de la Ligue des Electrices Tunisiennes
Mars 2016

رابطة النّاخبات التّونسيّات
Ligue des Électrices Tunisiennes

Édito

Ceci est notre troisième édito mais c'est un édito chargé d'émotions que je vous livre aujourd'hui. La LET clôture l'un de ses projets phares. Plus qu'un projet, notre ambition était d'aller à la rencontre des Femmes, de toutes les Femmes. Et ce fut chose faite !

« Pour une participation effective des femmes et des jeunes aux élections », un programme de 2 années, arrive aujourd'hui à terme. Deux années au cours desquelles nous avons formé, discuté et rencontré plus des centaines de tunisiennes. Je dis Tunisiennes parce que, selon moi, ce n'est pas uniquement un adjectif qui indique une origine mais un réel état d'esprit, une volonté peu commune et surtout une soif de toujours apprendre, de toujours avancer. Voilà ce qu'est c'est qu'être Tunisienne !

Ce projet touche donc à sa fin et son bilan aura été une source de fierté pour notre association. Je ne m'étalerai pas sur les chiffres, vous aurez certainement l'occasion de les découvrir à l'intérieur de ce numéro. Je voulais juste rendre hommage à toutes les femmes qui nous ont accompagnées, qui nous ont donné de leur de temps et de leur belle énergie pour réussir ensemble cet immense défi. Je remercie aussi mes partenaires ONU Femmes et l'UE, qui, comme nous, ont rêvé cette initiative et l'ont adoptée.

5 années que notre association existe. Au moment de sa création, la LET voulait accompagner la transition démocratique en capitalisant sur les femmes qu'elles soient électrices, candidates ou observatrices. Nous restons convaincues du rôle prépondérant que jouent les Tunisiennes sur la scène politique, associative, syndicale, culturelle, etc. Mais notre approche se voulait aussi plus proche, plus réelle et réaliste. Nous voulions toucher toutes les femmes : qu'elles soient rurales ou citadines, instruites ou illettrées, militantes ou mères au foyer.
Nous devons toutes affronter les menaces qui pèsent sur nous en portant un projet commun. A cet effet, nous sommes partie prenante de la campagne de plaidoyer pour une loi intégrale contre les violences faites aux Femmes.
Ce projet de loi qui s'inscrit dans la continuité des acquis garantis par notre Constitution devra impérativement être soumis et approuvé par les pouvoirs exécutifs et législatifs.

Cette harmonisation des lois donnerait un signal fort et confèrerait une réelle sécurité aux tunisiennes face aux menaces qui pèsent sur elles.
Je parle de menaces parce qu'elles existent et parce que la femme en est malheureusement la première victime. La pauvreté engendre l'abandon scolaire, le chômage, la violence... C'est une spirale négative qui engouffre malheureusement les femmes en premier. Mais face aux risques, il n'y a qu'un seul mot d'ordre : vigilance, mobilisation et persévérance. Nous allons continuer, nous allons nous accrocher et nous allons gagner.

Des rencontres, nous en avons faites ! Mais je me rappelle avec beaucoup d'émotion toutes ces candidates que nous avons connues. Toutes ces femmes qui font aujourd'hui partie de la scène politique ou qui se préparent à y faire leur entrée pour les municipales ou les régionales. Je tiens à leur dire : Bravo ! Lors des premiers ateliers, plusieurs d'entre-elles ne croyaient pas pouvoir y arriver. Que de chemin parcouru depuis, mais beaucoup reste à faire pour une réelle égalité politique.
En effet, la LET œuvre aussi pour inscrire la parité horizontale et verticale sur les lois électorales. Nous voulons aussi qu'il y ait autant d'hommes que de femmes têtes de liste.
Notre constitution a énoncé la parité parfaite comme principe fondamental et nous bataillons pour en faire une réalité sur le terrain. Il est très important que les élections municipales drainent le plus grand nombre de femmes. D'abord parce qu'il s'agit des élections de la proximité mais surtout parce que les femmes portent un regard fort et réaliste sur les préoccupations quotidiennes vécues dans leur « cité »et il serait grave de ne pas leur donner l'occasion de s'exprimer.

Ceci est notre troisième édito mais ce n'est pas un simple édito. C'est la consécration d'un travail, celui d'une équipe. Nous étions un petit noyau de femmes déterminées et nous sommes aujourd'hui une forte équipe, soudée et présente un peu partout en Tunisie. Nous avons remis le flambeau à nos jeunes et je suis fière de constater que la relève pourra être assurée. C'est aussi l'aboutissement d'une vision collective et c'est ma fierté personnelle, à moi en tant que fondatrice et présidente d'une aussi belle institution.

Je suis heureuse de constater que nos principes, nos valeurs et tous les idéaux pour lesquels nous nous sommes battues sont aujourd'hui partagés par la jeunesse de la LET

Et pour rebondir sur la jeunesse, il est important de soutenir la proposition de loi qui stipule que les listes devront comprendre un quota de jeunes. Mais il faudrait aussi outiller ces jeunes et leur donner les moyens de faire partie de la bataille électorale. Pour ce faire, la révision du projet de loi sur financement des campagnes pourrait être un grand handicap.

En effet, ces jeunes et ces femmes n'ont souvent pas les moyens de se lancer dans ce type d'initiatives sans un paiement préalable de la part de l'état. Il faudrait être ferme sur les modalités de remboursement sans léser ces catégories plus vulnérables.

Comme vous le voyez, notre bataille continue …

Besma SOUDANI
Présidente de la LET

Ghalia Kacem Membre du bureau ONU-Femmes

Coordinatrice du projet "Un bond en avant pour les femmes »

Renforcer les compétences des femmes à devenir Leaders

Parlant du projet « Un bond en avant pour les femmes » mené en Tunisie en collaboration avec la Ligue des Electrices Tunisiennes (LET), Mme Ghalia Kacem a indiqué que ce projet vise à aider les femmes à participer activement aux élections organisées en Tunisie et à leur donner en conséquence les compétences nécessaires pour jouer efficacement leur rôle que ce soit en tant qu'électrices, candidates ou observatrices.
Mme Kacem enregistre avec satisfaction l'excellente collaboration entre ONU-Femmes et la LET dans le pilotage de ce projet et les résultats positifs obtenus.
Ce projet est une réussite nous a-t-elle confiée.
Nous n'avons à aucun moment senti un fléchissement de la part de l'équipe de la LET avec laquelle nous avons travaillé dans un climat d'échange et de confiance mutuelle. C'est pour cela que nous suggérons à la LET de continuer à travailler ensemble. Elle cite à ce propos le « Guide d'observation des élections » élaboré par l'équipe de la LET, considéré par ONU Femmes comme un « produit phare » et mis en ligne sur son site web à la disposition des femmes au niveau international. Mme Ghalia Kacem précise que toutes les compétences acquises par les femmes en Tunisie dans le cadre du projet « un bond en avant pour les femmes », constituent pour elles un capital important qui leur servira dans les prochaines échéances électorales et renforcera leur aptitude à accéder au rang de leaders.
Il est important de souligner, ajoute-t-elle, c'est que les femmes concernées par ce programme viennent d'horizons différents, de diverses régions et appartiennent à différents milieux, organisations et formations politiques. Le pool des femmes formées constitue un socle solide pour la poursuite et l'évolution du programme.

Jugeant les formations dispensées, elle les juge excellentes par ce que à la fois consistantes, intéressantes et faciles à comprendre. Il est aussi utile de préciser que le projet « un bond en avant pour les femmes » a été démarré dans 7 pays de la région, mais c'est en Tunisie que ce projet a le plus avancé.

Aïcha Belhassen Juge - Experte LET

Absence d'un cadre législatif favorisant la présence de la femme dans la vie politique

Aïcha Belhassen est « Je suis juge de métier mais au sein de la LET, je suis experte pour le soutien aux candidates aux élections et aux femmes leaders, pour qu'elles accomplissent leurs tâches et missions comme elles devraient». C'est comme ça qu'elle se présente elle-même.

Son diagnostic de la situation de la femme dans l'exercice de ses droits politiques, elle le puise dans les témoignages qu'elle a recueillis en tant qu'experte de la LET :

« J'ai pu, de par ma situation constater l'absence d'outils législatifs et de dispositions de la part de certaines institutions, comme l'ISIE et la HAICA, favorisant la présence de la femme dans la vie politique.Ce que les femmes m'ont exprimé, concerne notamment les positions d'arrière plan que leurs octroient leurs partis et leur absence des instances exécutives et de prise de décisions. Les violences exercées à l'encontre des femmes se manifestent essentiellement pendant les campanes électorales, ce qui minimise leurs chances d'être élues ». Parlant des solutions proposées par la LET pour remédier à cette situation Mme Belhassen poursuit :
« La LET a permis de donner à ces femmes les formations et le coaching nécessaires pour leur permettre d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle, lorsqu' elles sont investies de responsabilités. Parallèlement à cela la LET a travaillé avec les femmes politiques sur les stratégies du plaidoyer et du lobbying pour qu'elles puissent faire pression sur le législateur pour la promulgation de nouvelles lois qui leur sont favorables. Par ailleurs la LET a œuvré à développer le réseautage avec les associations similaires et les organisations nationales et internationales qui travaillent au renforcement de la position de la femme dans le domaine politique.
La LET a donné aux femmes avec lesquelles elle a travaillé l'expertise technique, à travers le coaching direct des candidates et les solutions avec les instances électorales, les partis, les organisation et les décideurs d'une manière générale.

القيادية ليلى صمود

دعم قدرات القياديات النسائية داخل الأحزاب والمجتمع المدني

السيّدة ليلى صمود رئيسة فرع قليبية لرابطة الناخبات التونسيات منذ جوان 2011 ,هي مربية بمدرسة ابتدائية بقليبية، وقع انتخابها سنة 2013 ككاتب عام مساعد بالمكتب التنفيذي للنقابة الأساسية للتعليم الآساسي بقليبية، أيضا هي عضوة باللجنة الجهوية للمرأة العاملة للاتحاد العام التونسي للشغل. تلقت العديد من الدورات التكوينية والتدريبية في إطار مشروع رابطة الناخبات التونسيات « دعم قدرات القياديات النسائية داخل الأحزاب والمجتمع المدني » و ذلك حول حقوق الانسان وحقوق النساء والعنف المسلط ضدّ النساء و التواصل الشخصي والسياسي والقيادة .

السيّدة « ليلى صمود » هي اليوم ناشطة في المجتمع المدني بقليبية و تواكب وتشارك في جميع الاحداث و الملتقيات و الأنشطة على المستوى المحلي و الجهوي والوطني.

يجدر الإشارة أن السيّدة ليلى صمود قد صرّحت بأنّ « إستفادتها من مشروع رابطة الناخبات التونسيات قد ساعدها على كسب الثقة بنفسها أكثر و أنّها الفرصة الاولى التّي تتاح لها للمشاركة في هكذا دورات تدريبية طورت من قدراتها على المستوى الشخصي كما على المستوى المهني ومكنتها من التشبع إلى حدّ ما بالحقوق الانسانية وهي الآن من بين المطالبات بالتساوي بين الرجل والمرأة بمعنى ايمانها بالمناصفة وحق المرأة في المشاركة في الحياة السياسية. حلمها تحقيق العدالة الاجتماعية ونشر ثقافة النوع الاجتماعي بمحيطها لتحقيق مجتمع ديمقراطي يكفل المساواة بين المرأة والرجل.

شاركت السيّدة ليلى صمود في انتخابات 23 أكتوبر 2011 كرئيسة مكتب إقتراع وسنة 2014 كملاحظة عن رابطة الناخبات التونسيات. إضافة إلى انّه وقع دعوتها من طرف المجتمع المدني والأحزاب لتكون ضمن قائمة المرشحات والمرشحين للنابة الخصوصية لهذه الفترة. وهي بصدد الاعداد والتحضير بخوض تجربة الانتخابات البلدية.

Wassila Ayachi

Professeur de l'enseignement secondaire
Secrétaire Générale Adjointe de l'UGTT de Ben Arous

Pour que les intentions se transforment en réalités

Syndicaliste de longue date, faisant partie du cercle restreint des cadres féminins de l'UGTT, Wassila Ayachi porte un regard critique sur la place réservée aux femmes au sein de la 1ère centrale syndicale du pays. Elle regrette qu'« A ce jour aucune femme n'a accédé au bureau exécutif de l'UGTT ».

Elle constate toutefois que « des améliorations ont été enregistrées, notamment au niveau des structures syndicales intermédiaires et régionales où on compte aujourd'hui pas moins de 9 femmes à des postes de responsabilité, dont moi-même comme Secrétaire Générale Adjointe de l'Union Régionale de Ben Arous ».

« Les perspectives sont également prometteuses, que ce soit au niveau des femmes qui postulent aux postes de responsabilité qu'au niveau de la mentalité au sein de la centrale syndicale qui accepte désormais que la femme soit présente au plus haut niveau de la hiérarchie, avec cependant le respect de certaines étapes. Au dernier congrès de l'UGTT, pas moins de 05 femmes se sont présentées au bureau exécutif. Aucune n'a été élue. Mais nous avons constaté que le principe a été accepté et il a été convenu qu'à l'avenir un quota sera réservé aux femmes dans le bureau exécutif. Nous allons continuer à nous battre pour que les intentions se transforment en réalité ».

Mme Ayachi qui a suivi plusieurs cycles de formation avec la LET, a souligné « le travail de qualité de la Ligue des Electrices pour encadrer et accompagner les femmes dans leur activité politique et pour préparer et réussir les élections auxquelles elles se présentent ».

Héla Skhiri *Membre du bureau ONU-Femmes*

Notre souci est de renforcer le potentiel des femmes sur la scène politique

Abordant le contexte du projet LET-ONU Femmes, Mme Héla Skhiri a précisé que ce projet a vu le jour pour soutenir les femmes et les amener à être plus participatives dans la mouvance de ce qu'on appelle le «Printemps Arabe ». Nous avions constaté que ce soit en 2011 ou en 2014, que la participation de la femme tunisienne au processus électoral était trés faible.

Notre objectif était d'amener les femmes (et les jeunes) à voter massivement et à avoir un vote éclairé et à être candidat(e)s aux prochaines échéances électorales.
Le point fort du programme LET-ONU Femmes, poursuit Mme Skhiri c'est qu'il s'inscrit dans la durée et ne concerne pas un événement ponctuel. La stratégie d'ONU-Femmes est de poursuivre son implication dans ce projet au moins jusqu'à 2017, pour renforcer le potentiel des femmes sur la scène politique en Tunisie. Ce programme s'articule sur 3 axes principaux :

- Soutenir les femmes candidates aux élections
- Sensibiliser les femmes pour les inciter à aller voter
- Munir les femmes qui n'en disposent pas de la carte d'identité nationale pour qu'elles puissent excercer leur droit de vote.

Mme Skhiri conclut que cette 1ère étape du projet LET-ONU Femmes est un succès et que tous les indicateurs sont au vert, que ce soit au niveau du nombre de femmes touchées par le programme, au niveau du nombre de femmes sensibilisées qu'au niveau du nombre de femmes améliorées.

Habiba Sellini Syndicaliste

Déçue par le milieu politique

« En tant que candidate et tête de liste du parti du Travail, pour le Gouvernorat de l'Ariana, aux dernières élections législatives (2014), j'ai pu constater que la mentalité des tunisiens est restée très rétrograde ».
C'est en ces termes, amers et sans équivoque que l'entretien a démarré.

« Bien que la femme tunisienne ait obtenu ses droits fondamentaux depuis plus d'un demi-siècle, grâce au code du statut personnel promulgué dès l'obtention de l'indépendance, nous constatons dès que nous sortons de la capitale que rien n'a changé dans la perception du citoyen du statut de la femme. Pendant les dernières campagnes électorales, les affiches des candidates ont été systématiquement vandalisées ou arrachées.
Certains partis politiques n'ont même pas daigné mettre les photos de leurs candidates sur leurs affiches électorales, les remplaçant par des images de plantes ou symboles ».
« Au sein de l'UGTT la situation n'est pas meilleure. Aucune femme n'a à ce jour accédé au bureau exécutif.
Il est inconcevable que l'UGTT, dont l'un des membres fondateurs est une femme (Chérifa Messaadi), n'ait pas de femmes dans son instance dirigeante.
La mentalité et le mode de fonctionnement de la 1ère centrale du pays sont restés machistes, tant au niveau du comportement qu'au niveau du langage employé au cours des réunions, ce qui rend difficile l'intégration des femmes.
Cependant les femmes ont décidé de ne pas se laisser faire. Au cours du dernier congrès de l'UGTT, tenu à Tabarka, les femmes syndicalistes ont mené plusieurs actions pour inverser la tendance. Ces actions finiront par porter leurs fruits, surtout par ce que l'UGTT se distingue des autres organisations nationales par un meilleur exercice de la démocratie. »
Concernant sa collaboration avec la LET, Mme Habiba Sellini précise :
« J'ai été personnellement aidée par la LET, pour améliorer mon parcours politique. J'ai entre autres suivi une formation sur le discours politique qui m'a beaucoup profitée. L'aspect pédagogique de cette formation et le niveau du formateur ont été remarquables »
Concernant les prochaines élections municipales et locales Mme Habiba Sellini ne compte pas s'y présenter. Elle s'en explique :
« Après l'expérience que j'ai vécue pendant les dernières élections législatives, j'ai fait le choix de me consacrer exclusivement à l'action syndicale »

Nejla Saadaoui
Avocate
Députée à l'Assemblée des Représentants du Peuple

Bravo la LET et bonne continuation

« Je dis à la LET bravo et bonne continuation, clame la jeune députée à l'ARP (35 ans). Bravo pour le rôle important de ses accompagnatrices dans l'encadrement et le coaching des femmes candidates aux élections et pour ses formations dont j'ai personnellement bénéficié et qui m'ont beaucoup apporté ».

Parlant de la représentativité de la femme en politique Nejla Saadaoui rappelle que c'est un droit expressément garanti par la nouvelle constitution tunisienne.

Elle précise cependant que:« certaines femmes rechignent à occuper des postes de responsabilité, peut-être par ce qu'elles ne veulent pas assumer les risques et les échecs éventuels. Cela explique en partie leur absence des postes de décision. Il faut que les femmes et même les plus jeunes d'entre-elles apprennent à se débarrasser des freins psychologiques et à viser les fonctions les plus élevées.

Il faut aussi qu'on en leur donne l'opportunité ». Elle donne à ce propos l'exemple de la Finlande où le Ministère de la défense est dirigé par une femme et la présidence du parlement assurée par une femme âgée seulement de 35 ans.

«J'espère qu'un jour, ajoute-t-elle,des ministères de souveraineté, tels que l'intérieur ou la défense soient confiés à des femmes. Il faut abandonner les clichés que de tels ministères ne peuvent être dirigés que par des hommes baraqués ».

Nejla Saadaoui nous a confié que les élections municipales et locales auront lieu, selon toute vraisemblance, début 2017.

« Pour ces élections dit-elle, nous allons essayer d'imposer le principe de la parité et de favoriser la présence des jeunes.
Il faut donner une autre image de nos élections, tant au niveau des candidats qu'au niveau des électeurs ».

Nejla Abbes

Membre fondatrice de la LET

Les résultats de la LET lui ont assuré un appui international

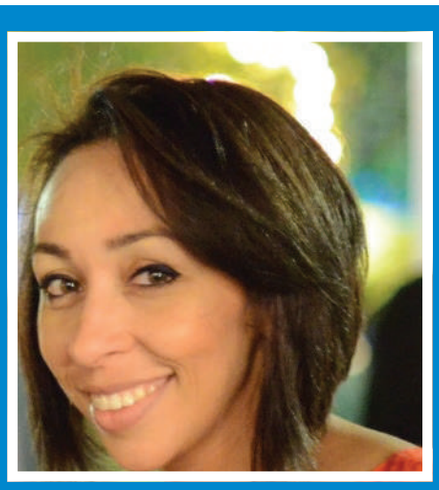

Par ce qu'elle a étudié aux Etats Unis et par ce qu'elle est angliciste, arabophone et francophone, Nejla Abbès joue le rôle d'Ambassadrice de la LET auprès des organisations internationales.

« La nature de l'activité de la LET et surtout les résultats qu'elle a obtenus dans la promotion du leadership de la femme tunisienne que ce soit sur le terrain, auprès des instances dirigeantes ou au niveau législatif, ont suscité l'intérêt de plusieurs organisations internationales et lui ont assuré leur appui.
Plus de cinq organisations internationales collaborent actuellement avec la LET. Plusieurs d'entre-elles ont même adopté certains outils et modèles de projets de la LET et les ont appliqués dans leurs actions dans plusieurs pays d'Afrique et du Moyen orient ».

A propos des prochaines élections municipales et locales Nejla Abbes nous a dévoilé qu'en prévision de ces élections « La Let est en train d'élaborer un guide à l'intention des femmes qu'elles soient candidates ou observatrices.

Ce guide, pratique, succinct et facile à utiliser réunira toutes les informations contenues dans les différentes formations dispensées par les experts.

La LET va également entreprendre une large campagne de sensibilisation afin de faire prendre conscience aux femmes du rôle qu'elles peuvent jouer au niveau de leurs régions en tant que candidates, électrices ou observatrices du bon déroulement des élections ».

Kalthoum Badreddine

Avocate et Députée à l'Assemblée des Représentants du Peuple

"Même les deux plus grands partis du pays, Ennahdha et Nida n'ont pas donné à la femme la place qu'elle mérite"

Bien que par moment et en bonne militante, elle défend son parti (Ennahdha) sur sa volonté d'intégrer la femme dans ses instances dirigeantes, le verdict de Kalthoum Badreddine sur la place de femme dans les instances politiques en Tunisie est sans appel : elle est insuffisamment représentée, dans l'appareil exécutif, dans les postes de décision ou au sein des partis.
« Même au sein des deux plus grands partis du pays, Ennahdha et Nida, dit-elle, on n'a pas donné à la femme la place qu'elle mérite, malgré ses compétences et son sérieux. Au cours des dernières élections législatives les deux partis n'ont présenté chacun que deux femmes têtes de listes »
« Le nombre de femmes dans l'actuel et le précédent Gouvernement de Habib Essid, poursuit-elle, est très insuffisant et nous avons, nous députés d'Ennahdha, exprimé notre mécontentement à ce sujet, surtout que même les femmes Secrétaires d'Etat du 1er Gouvernement n'ont pas été reconduites dans le 2ème. Cette situation perdure depuis les premiers Gouvernements d'après révolution et j'ai moi-même protesté de l'insuffisance de la présence des femmes dans le Gouvernement de Ali Laraidh (lui aussi du parti Ennahdha).
Cela est dû à la mentalité qui malheureusement n'a toujours pas changé et qui n'accepte toujours pas que la femme dirige »
Pour Kalthoum Badreddine, cette situation doit changer. Et pour qu'elle change elle préconise deux pistes : la piste législative, en votant des lois favorisant l'accès de la femme aux postes de décision et la sensibilisation pour influer sur les mentalités.
Elle regrette que « la constitution n'a pas imposé un seuil minimum de la représentativité de la femme dans les instances élues ». Pour corriger cette insuffisance, elle propose d'agir au niveau législatif et de n'accorder le visa qu'aux partis qui respectent le principe de la parité hommes/femmes. « Si nous laissons faire les partis nous n'allons pas progresser » dit-elle.

Ibtissem Jebabli

Avocate
Députée à l'Assemblée des Représentants du Peuple

Les bonnes intentions ne suffisent pas

Bien que membre du bureau politique de son parti « Nida Tounes » Ibtissem Jebabli aspire toujours à ce que « la femme devienne un décideur effectif et non pas une simple participante ».

Parlant de l'absence avérée des femmes de l'appareil exécutif elle fait remarquer que « Les bonnes intentions ne suffisent pas. Il faut, affirme-t-elle, l'engagement et la mise en pratique par les décideurs, de dispositions pour assurer la présence des femmes dans les formations gouvernementales, selon un quota minimum déterminé. La présence de seulement 02 femmes au gouvernement est très insuffisant. Je me demande aussi, pourquoi il n'y a toujours pas de femmes à la tête des ministères de souveraineté. J'ai pu constater précise-t-elle au cours d'un voyage au Danemark, que des jeunes femmes occupent des fonctions de haut niveau dans le gouvernement et le parlement.

Ce n'est pas irrationnel de confier aux jeunes et aux femmes des postes de décision, au contraire. Je suis persuadé qu'au prochain rendez-vous électoral, celui des élections municipales, les femmes et les jeunes seront bien représentés et qu'ils feront la différence ».

Parlant de la LET, Ibtissem Jebabli fait remarquer, qu'elle a joué pour elle un rôle important aux niveaux personnel et professionnel.
« Dés 2013, dit-elle, et avant même de commencer mon parcours politique actuel, j'ai eu avec la LET une relation privilégiée. Ses accompagnatrices sont tout de suite devenues mes amies et j'ai tout de suite apprécié chez elles leurs prestations personnalisées.

Au niveau professionnel, les formations que j'ai pu suivre ont été d'une qualité exceptionnelle, dispensées par des formateurs de référence, qui bénéficient d'une grande expertise et notoriété dans leurs domaines. Les résultats ont été de ce fait très positifs ».

Houda Tekaya *Chef d'entreprise*
Députée à l'Assemblée des Représentants du Peuple

Mettre à niveau les mentalités

Selon Houda Tekaya « Il y a une absence de volonté de donner des responsabilités aux femmes, malgré leurs compétences. Il n'y a pas non plus d'encouragements et de prise en charge pour permettre aux femmes d'assumer des responsabilités. Parallèlement la participation des femmes dans les assemblées élues reste très timide. Par ce que les femmes hésitent encore à sortir de leurs coquilles. Pourtant dans les postes clé les femmes peuvent donner le plus, par ce qu'elles ne sont pas seulement compétentes, mais elles sont aussi plus réalistes, plus disciplinées et plus honnêtes.
Pour faire évoluer cette situation, il faut d'abord mettre à niveau les mentalités. Il faut aussi que les femmes se battent pour réclamer et arracher les postes de responsabilité. Il faut expliquer aux uns et aux autres que la présence des femmes aux centres de décision n'est pas une faveur, mais un droit. Nous avons à ce propos, nous les femmes élues à l'Assemblée des Représentants du Peuple, interpellé le Chef du Gouvernement sur l'insuffisance de la présence des femmes dans son dernier Gouvernement.
Je suis persuadé, poursuit Mme Tekaya que la présence de la femme dans les conseils municipaux, dont l'élection va bientôt avoir lieu, est très importante et qu'elle va donner plus d'efficacité à leur fonctionnement ».
Evoquant son expérience au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple Houda Tekaya note « le manque d'objectifs de certains députés, la présence de rivalités, la soif de paraître de certains représentants qui n'interviennent qu'en présence des caméras et la présence de violence politique à l'égard des femmes, dont j'ai moi-même fait les frais».

Au sujet de la LET, elle souligne que son expérience avec elle est très positive : « J'ai appris et je continue à apprendre des formations que j'ai pu suivre avec la LET et je souhaite que ces formations se poursuivent ».

Hédia Belhadj Youssef
Directrice-Cawthar

La présence de la femme dans les postes de décision assainira et apaisera le climat politique

« J'ai rejoint la LET en 2012 et je m'y suis tout de suite retrouvée.
Nous avions alors commencé à travailler, sans faire trop de bruit contrairement à d'autres associations, pour défendre les droits de femme que nous sentions menacés, après le « renversement du régime » en 2011.

Les femmes et la société civile féministe ont été la dynamo de la nouvelle constitution. Elles se sont battues pour que cette constitution soit ce qu'elle est.

Aujourd'hui pourtant, ces mêmes femmes sont considérées incompétentes et reléguées à l'arrière plan, la preuve leur faible représentativité dans les instances dirigeantes du pays, que ce soit au Gouvernement, à l'Assemblée des Représentants du Peuple ou dans l'Administration.

Pourtant, la présence de la femme aux postes de décision ne manquera pas d'assainir et d'apaiser le climat politique » Concernant le paysage politique du pays, le constat de Mme Belhadj Youssef est amer. « Les politiques dit-elle sont pour la plupart schizophrenes. Et les plus schizophrenes , ce sont les partis politiques dits « progressistes » qui ne sont progressistes que de façade et sont en réalité très rétrogrades.

La gifle que j'ai encaissé après les dernières élections, confesse-t-elle, m'a fortement ébranlée et l'histoire de la « colombe à deux ailes » m'est restée à travers de la gorge.

La situation des droits de la femme en Tunisie reste très précaire. Il faut rester très vigilant à ce sujet. Par ce que les promoteurs de « l'autre projet » savent que s'ils arrivent à contrôler la femme, ils contrôleront tout le pays ».

Mme Belhadj Youssef ne cache pas son inquiétude au sujet des prochaines élections municipales et locales. « Les jeux sont faits, dit-elle, car l'amertume des votants aux dernières élections législatives et présidentielles va peser lourdement sur ces élections ».

Anwar Mnasri Juge - Membre fondatrice et Experte LET

L'histoire retiendra la lutte de la femme tunisienne pour ses droits

« Le combat de la LET, précise Mme Mnasri a commencé dés le dépôt de sa demande de visa. Nous avons choisi de l'appeler Ligue des Electrices Tunisiennes. Mais le terme « Ligue » a posé problème aux yeux des autorités qui ont tout fait pour que nous le changions. Dès a création, il a fallu se battre et nous n'avons plus cessé de la faire depuis »

« Nous avions dès le départ opté pour une stratégie à deux volets : Un volet d'action terrain en direction des femmes et un volet dirigé vers les décideurs. Nous avons encadré les femmes, dès les 1ères élections de l'Assemblée Constituante, en prodiguant aux candidates les formatons nécessaires pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle. Nous avons de ce fait participé activement, bien que de manière indirecte, à la rédaction de la nouvelle constitution.

Parallèlement nous avons mené plusieurs campagnes de sensibilisation et d'information pour faire prendre conscience aux femmes de leurs droits et notamment ceux inscrits dans le code du statut personnel et des dangers qui les menacent. Dans un 2ème temps, nous nous sommes focalisées sur le processus de la justice transitionnelle et sur la lutte contre la corruption et nous avions élaboré des recommandations à l'Assemblée Constituante que nous avions communiquées par écrit et oralement devant les commissions concernées.

Nous avons aussi participé à la mobilisation des femmes pour faire pression sur l'Assemblée Constituante et la dissuader de toucher à leurs droits dans la nouvelle constitution.

L'article 21 de la constitution qui consacre l'égalité homme/femme a été imposé et écrit par les femmes dans la rue, dans la fameuse manifestation du 13 août 2013. L'histoire retiendra cet événement.

Nous allons continuer notre combat, à tous les niveaux, pour faire barrage à toutes les tentatives qui menacent les droits de la femme et essayent de minimiser son rôle dans la vie publique ».

Bodour Jegham

Déléguée Ksibet Mediouni-Gouvernorat de Monastir

Une femme Présidente de la République ?

Bien qu'elle soit dans le circuit, comme on dit, étant actuellement Déléguée (Mouatamada) de Ksibet Mediouni, Bodour Jegham n'est nullement satisfaite de la situation de la femme sur la scène politique tunisienne. Elle considère qu'une discrimination continue à être exercée contre elle, illustrée par sa faible participation aux instances dirigeantes du pays et sa difficulté à accéder à des postes de décision.

Elle constate, rien que dans son domaine, que :

- **Le nombre des femmes a été divisé par deux lors du dernier remaniement dans le corps des Délégués**
- **Aucune femme n'a été nommée 1ere Déléguée**
- **Aucune femme n'a été nommée Gouverneur**

« Pourtant dit-elle, dans une véritable démocratie, la présence de la femme dans tous les rouages de l'état et de l'administration est indispensable ».

Bodour Jegham entrevoit cependant l'avenir avec optimisme, surtout que la femme est bien acceptée et appréciée, par ce que lorsqu'elle est appelée à exercer des responsabilités.

Et d'ajouter : « Demain, pourquoi pas une femme Présidente de la République ? »

Concernant la LET, Mme Bodour Jegham, nous confie qu'elle a bénéficié de plusieurs formations qui l'ont aidé dans son parcours politique, notamment en communication et sur le développement des capacités de la femme dans l'exercice politique.

Retour sur expérience

Par

Nejma BEN KHEDHER*,

coordinatrice de projet

« Pour une participation effective des femmes et des jeunes aux élections» est un projet chapeauté par la Ligue des Electrices Tunisiennes (LET) en partenariat avec ONUfemmes et le soutien de l'UE (Union Européenne). Il s'agit de l'un des principaux volets d›un programmeplus global intitulé «Un Bon en avant pour les femmes».

L'objectif : renfoncer les capacités des femmes afin de promouvoir les législations et politiques sensibles au genre. La feuille de route de ce projet, entamé en août 2014, comprenait 3 phases et concernait 3 gouvernorats (Bizerte-Nabeul et Sousse).
Sensibilisation – Observations – Renforcement des capacités

1. Dans un 1er temps, la LET a procédé à des campagnes de sensibilisation électorale. Cette étape s'est clôturée avec pas moins de 2650 « porte-à-porte » réalisés par 77 participantes et participants. Il faut noter que parmi ces participantes et participants, 25% étaient des femmes syndicalistes et 25-associations mobilisées dans 16 régions. Une formation préalable aux impératifs des élections de 2014 et au rôle primordiale des femmes et des jeunes dans le processus électoral leur a été livrée par la LET.
Au cours des formations de sensibilisation, nous avons eu la chance d'avoir des groupes hétérogènes composés de jeunes et de femmes qui se sont inscrits afin d›exercer leur droit de vote mais aussi des candidats aux élections législatives : 2 sur Nabeul, 2 Sousse (2ème tête de liste) et 4 sur Bizerte (une syndicaliste, un jeune homme et 2 jeunes femmes).
Ces candidates et candidatsnous ont par la suite confié qu'ils ont eu leur premier déclic suite aux formations et au soutien de la LET
2. «L'observation électoralebasée sur le genre « est la phase étape de ce projet. La LET a formé au cours de cette phase 57 participants et participantes. Parmi eux, 83% de femmes dont 20% des syndicalistes et 17 associations mobilisées.

La LET a réussi à accréditer 45 observateurs/trices pour les élections législatives de 2014 et les 2 tours des présidentielles. Nous étions présents dans 19 régions sur les 3 gouvernorats concernés. Un système perfectionné pour la collecte, le regroupement et le signalement des infractions.

La LET a mis en place un système informatisé pour le suivi, le regroupement des infractions et le signalement des alertes en temps réel. 2 LTO (Long terme observers) par gouvernorat ont été formés pour centraliser les infractions et assurer le mentoring des STO (Short terme observers).

Ces LTO avaient pour mission de procéder à une veille permanente et un encadrement des STO avant et après le jour de scrutin,lors des votes et du dépouillement grâce à un contact téléphonique continu suivi d'un regroupement informatisé et codifié selon le type d'infractions. Grâce à cette vigilance électorale, le LET a pu réaliser ses communiqués de presse tout au long du processus électoral afin de signaler les abus et établir ses recommandations à l'ISIE. La LET a assuré l'observation électorale selon l'approche Genre et a, à cet effet, élaboré 2 publications : « Un manuel d'observation électorale basée sur le genre qui est un référentiel et guide des élections selon le genre ; ainsi qu'un Rapport final publié en 2015 «Processus électoral et participation politique des femmes en Tunisie « Ces publications sont la synthèse entre l'ensemble des rapports régionaux d'observation et le recueil des statistiques des IRIES .
3. «Renforcement de capacités des femmes leaders : Durant cette phase, nous nous sommes penchées sur les femmes, toutes les femmes. Qu'elles soient partisanes et non partisanes, activistes dans des associations ou des syndicats. Elles étaient toutes formées aux droits et pratiques politiques à travers 3 sessions : Droits politiques CEDEF et formations sur les élections municipales et régionales.
Au total, 14 ateliers,au lieu des 9 initialement prévus, ont été organisés dont 2 ateliers pour le suivi et l›encadrement des femmes,un atelier pour la duplication de la culture du genre auprès des mamans, des institutrices et des directrices des jardins d›enfants et deux ateliers en communication politique et relations avec les médias au profit des candidates potentielles aux élections régionales et municipales. Les bénéficiaires de ces formations sont réparties comme suit :
Sousse: 29 participantes ont été formées. Parmi elles, une députée, une déléguée municipale, trois candidates législatives (dont deux têtes de liste), un membre du bureau politique, six membres régionales ou issues des commissions femmes/jeunes de leur parti, trois présidentes d'associations, etc.
Bizerte : 23 participantes ont été formées dont trois candidates législatives de 2014, six coordinatrices régionales de partis, dix syndicalistes et deux présidentes d›associations.
Nabeul : 26 participantes dont trois coordinatrices régionales de bureau, deux candidates législatives et deux présidentes d'associations.
Je voulais à cet effet, remercier nos 3 expertes qui ont assuré des formations exceptionnelles; et le suivi grâce aux fiches d'évaluation et feuilles de route.
Il s'agit, pour chaque groupe de bénéficiaires : de Madame Jinan Limam -Nabeul, Madame Anouar Mnasri -Bizerte et Madame Salsabil Klibi -Sousse.
«Nous nous ne faisons pas des formations pour former mais nous envisageons toujours de suivre vos actions après ces formations» : Grâce à ce credo de la LET, nous avons obtenu d'importants indicateurs de succès et des résultats et impacts dépassant nos attentes.
Et bien plus encore …
2 associations, inspirées de la LET,ont été créées à Sousse comme la Ligue Tunisienne en Droits Politiques de la Femme et qui nous ont sollicités pour intervenir dans le renforcement des capacités en gestion associative et en formations. La LET a aussi encadré 2 actions de plaidoyers réalisées par les bénéficiaires du projet Au cours des ateliers de formation, des pétitions ont été signées telles que la ratification de la convention 183. Nos bénéficiaires constituent une force de propositions et font appel à notre expertise pour leurs besoins en formation, encadrement et pour la création de filiales de la LET (Sousse et Bizerte). La LET est aussi sollicitée par les candidates potentielles aux élections régionales et municipales.
« Nous avons appris *à capitaliser sur notre expérience en rendant publics et accessibles nos rapports, enquêtes et publications. Pour plus de transparence, nous avons aussi édité 3 bulletins trimestriels pour la couverture de nos évènements et pour donner la parole à nos candidates, expertes et membres. La LET est une grande famille dont les membres se croisent, s'enrichissent mutuellement et échangent sur diverses problématiques.
Je remercie la LET, et à sa tête Madame Besma SOUDANI, pour sa confiance et pour m'avoir donné l'opportunité de gérer ce beau projet qui m›a beaucoup appris et m›a enrichie. J›ai vécu des moments inoubliables. Merci aussi à ONUfemmes et en particulier Madame Ghalia Kcaem pour son soutien et à Madame Hela Skiri. Bravo à nos 4 expertes pour la qualité de leurs interventions et leur implication. Et un grand merci à Mlle SouhirMtallah qui m›a initiée à ce projet et à toute l›équipe de la LET.

*Nejma Ben Khedher DEA en Management enseignante à la formation professionnelle facilitatrice syndicale et formatrice certifiée de la LET apolitique a commencé son parcours associatif en 2002 en tant que trésorière et bénévole à l›association des amis (es) de l›Institut national de protection de l›enfance membre à TOUENSA et Association Habitants Mourouj 2. A animé plusieurs ateliers au profit des enfants, des femmes, des jeunes sur le leadership local et entreprenariat en andragogie.

IMEN CHERIF

Coordinatrice Centrale de projet
Ligue des Électrices Tunisiennes (LET)

Renforcer les Capacités et le Leadership Féminin

La Ligue des Electrices Tunisienne (LET) a initié en mars 2013 un programme pour le renforcement des capacités et du leadership féminin dans 03 régions tunisiennes : Tunis, Kélibia et Jendouba.
Ce programme, qui vient d'être clôturé, s'inscrit dans le cadre du programme « AMAL » et a été mené en collaboration avec OXFAM, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD) et l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement (AFTURD.
Le programme a ciblé 264 femmes, dont 23 se sont présentées aux dernières élections législatives (2014). Huit (8) d'entre elles ont été élues à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP).
L'idée pilote de ce projet est l'accompagnement. La LET a en effet consacré 10 accompagnatrices, bien formées et ayant des capacités renforcées pour accompagner les femmes leaders (voir la liste à la fin de l'article).

Un plaidoyer a été aussi initié pour défendre les droits socio-économiques des femmes marginalisées dans la localité d'Azmour (dans la région de Kélibia).
Résultat de ce Plaidoyer : la création d'un « comité de suivi local » pour assurer le suivi des projets et servir d'intermédiaire entre les citoyens et les décideurs. La coordination du plaidoyer a été assurée par notre collègue Dorsaf Hmaïed. La coordination de l'ensemble du projet a été assurée par Imène Cherif psychologue et membre de la LET et par notre collègue Souhir Maatallah pour les gestion financière.
Les accompagnatrices du projet :

Tunis :
- Sana Salhi
- Najla Rajhi
- Olfa Mohamed
- Mariem Mzoughi
- Feten Mnasri

Jendouba :
- Rania Rezgui
- Nawel Taboubi
- Yamnia Lâabidi

Kélibia :
- Samiha Hmaied
- Farah Chekili

Leila Belkhiria

Vice Présidente des femmes chefs d'entreprise

La situation actuelle de la femme est en contradiction flagrante avec la constitution.

Son diagnostic a la précision de chiffres : «Les femmes représentent les 2/3 des étudiants de nos universités. Les femmes ne représentent cependant qu'un tiers des députés à l'Assemblée des Représentants du Peuple, moins de 10 % des membres du Gouvernement et 3 % seulement des postes de responsabilité dans l'Administration.
Il y a là un GAP inexplicable entre les compétences des femmes et les postes de décision qui lui sont accessibles. Ce qui constitue une contradiction flagrante avec l'article 46 de la nouvelle constitution, qui garantit l'égalité des chances entre l'homme et la femme pour accéder aux postes de responsabilité dans tous les domaines.

Nous constatons même une régression importante des mentalités et une détérioration de la situation dans ce domaine ».
Les solutions que propose Mme Belkhiria pour inverser la tendance : « Il faut d'abord commencer par respecter les dispositions et les textes de la constitution et criminaliser leur violation.
Il faut ensuite sensibiliser le tunisien dès son jeune âge, à l'école et dans le milieu familial au respect de l'égalité entre les sexes. Il faut également développer le réseautage pour donner aux femmes plus de force et d'impact dans la défense de leurs droits et la réalisation de leurs objectifs tout en les dotant des connaissances nécessaires à leur développement.

Sur ce dernier point la LET a fourni un travail important et digne d'éloge en dispensant aux femmes de tous les milieux et de différentes régions les formations dont elles ont besoin, notamment au niveau politique et en les accompagnant pour leur donner plus de présence et d'efficience dans les différents rendez-vous électoraux, qu'elles soient candidates, électrices ou observatrices.

La LET a participé à un atelier de réflexion organisé par l'AFTURD pour l'élaboration d'un guide du formateur portant sur la Loi électorale et le Code des collectivités locales

2015 ديسمبر 22: زيارة وفد من المركز الفلسطيني لاستقلال المحاماة و القضاء(مساواة) إلى مقر رابطة الناخبات التونسيات لتبادل الخبرات و التجارب

Visite d'une délégation syrienne dans le cadre d'échanges d'expérience pour le renforcement des capacités des femmes leaders

Visite d'échange entre la Ligue des Electrices Tunisiennes et des représentantes d'associations féministes américaines au local de l'Ariana sur la stratégie dans l'accompagnement.

24 janvier : Participation à la cérémonie de clôture de projet 'Amal' organisée par Oxfam

• La LET a organisé en partenariat avec l'association Palestinienne 'Mefteh', un diner débat autour d'une initiative pour la promotion du dialogue international et de la démocratie » , jeudi 3 décembre 2015

• Etaient présentes, 8 femmes députées de l'Assemblée du Peuple, qui ont enrichi le débat par un témoignage sur leurs propres expériences politiques et ont souligné l'importance de l'accompagnement et les formations de la Ligue des Electrices Tunisiennes (LET)

BIENTÔT LET SUD

La Ligue des Electrices tunisiennes lance bientôt un nouveau projet de 42 mois en partenariat avec OXFAM Deutchland, pour le renforcement des capacités des femmes pour le changement social dans le sud tunisien. Ce projet visera les femmes leaders potentielles des localités de Medenine, Jerba, Arzis et Ben Gardane.

La let a élaboré un guide de formation destiné aux formatrices de la lET sur les techniques de plaidoyer, planification stratégique et communication politique et pédagogique

Visite de la LET à l'institut arabe des droits de l'homme Dar Essaida.

• Visite d'étude de l'association Palestinienne 'Mefteh', au siège de la LET Kelibia, vendredi 4 décembre 2015 en vue d'échange d'expériences et d'expertises sur la participation politique des femmes et des jeunes en Tunisie et en Palestine.

Participation de la LET à l'inauguration du centre d'hébergement et d'Empowerment des femmes victimes de violence par l'Afturd

Ligue des Electrices Tunisiennes
Publié par Faten Mnasri (?) · 1 février, 14:47 · Tunes

بيان حول مشروع قانون تنقيح مجلة الاجراءات الجزائية

بمناسبة انعقاد الجلسة العامة لمجلس نواب الشعب بتاريخ 26/01/2016 للمصادقة على مشروع القانون المتعلق بتنقيح واتمام مجلة الاجراءات الجزائية وعلى إثر نشر جمعية القضاة التونسيين لمذكرة في التعليق على مشروع القانون المذكور فإن منظمات المجتمع المدني الممضية على هذا البيان:

تؤكّد على ضرورة مطابقة تنقيح مجلة الاجراءات الجزائية التونسية للدستور التونسي وخاصة للفصل 65 الباب الثالث المتعلق بالسلطة التشريعية والذي ينص على أن النصوص القانونية المتعلقة بتنظيم القضاء والعدالة وتلك المتعلقة بالحريات وحقوق الانسان تأخذ شكل قوانين أساسية وليس شكل قوانين عادية كما هو مقترح في مشروع التنقيح الحالي لمجلة الاجراءات الجزائية.

تشدّد على ضرورة احترام مبدأ المساواة في الحقوق بين جميع المشتبه فيهم.

تذكّر على ضرورة ضمان حقوق المتقاضين في الدفاع وذلك بتمكين المشتبه فيهم من حق الاتصال بمحام للإستعانة به فورا بعد الايقاف وكذلك قبل وخلال سماعهم من قبل باحث البداية وذلك طبق الاعلان العالمي لحقوق الانسان (الفصل 3 : كل شخص له الحق في الحياة والحرية والسلامة الجسدية(وطبق العهد الدولي للحقوق المدنية والسياسية)الفصل 9-1 لكل شخص الحق في الحرية وفي السلامة الجسدية(وحسب المعاهدة الافريقية لحقوق الانسان والشعوب .

كما توصي المنظمات الموقعة بهذا الخصوص أيضا على ضرورة تحديد مفهوم ضرورة البحث التي تبرر الاحتفاظ بطريقة واضحة ومضبطة بمعنى أن هذا الاجراء لابد أن يمثل الطريقة الوحيدة أو على الأقل الوسيلة الوحيدة للوصول إلى الأهداف التالية:

– التمكن من القيام بالتحريات التي تستوجب حضور أو مشاركة المشتبه به.
– ضمان تقديم المشتبه به لوكيل الجمهورية حتى يتمكن من تقدير مآل البحث.
– منع المشتبه به من تغيير وسائل الإثبات.
– منع المشتبه به من التأثير على الشهود أو على الضحايا أو على عائلاتهم وأقاربهم.
– منع المشتبه به من التنسيق مع شركائه المحتملين في ارتكاب الجريمة.
– ضمان تنفيذ الإجراءات المقررة لمنع تواصل الجناية أو الجنحة.

تذكّر المنظمات كذلك بضرورة:

1er Février : La LET a signé un communiqué avec d'autres représentant de la société civile sur le projet de reforme du code des procédures pénales.

Conférence de Presse : **18 décembre 2015**-La LET organisé une conférence de presse pour « une participation effective des femmes aux conseils élus locaux»

الأوامر والقرارات

رئاسة الجمهورية

بمقتضى أمر رئاسي عدد 12 لسنة 2016 مؤرخ في 12 فيفري 2016.

أسند وسام الجمهورية من الصنف الثاني إلى السيدة لطيفة نول الأخضر.

بمقتضى أمر رئاسي عدد 13 لسنة 2016 مؤرخ في 16 فيفري 2016.

عين أعضاء الهيئة العليا لحقوق الإنسان والحريات الأساسية لمدة ثلاث سنوات ابتداء من 16 فيفري 2016 كما يلي :

أ - شخصيات وطنية مشهود لها بالنزاهة والكفاءة في ميدان حقوق الإنسان والحريات الأساسية :

السيدات والسادة :

- عبد الرحمان الهنيلي.
- سعيدة العكرمي.
- سعاد التريكي.
- صلاح الدين الجورشي.
- سلسبيل القلبي.
- منية بن جميع.
- شكري بيجوت.
- مصطفى التليلي.
- أميرة البحياوي.
- حبيبة بن رمضان.
- رامي الصالحي.
- سفيان بالحاج محمد.
- سالم القوراتي.
- فاخر المجدوب.
- عبد الكريم العلاقي.

ب - ممثلا السلطة التشريعية :

السيدة والسيد :

- أسماء أبو الهناء.
- رمزي بن فرج.

ج - أعضاء ممثلون عن المنظمات غير الحكومية الوطنية المعنية بحقوق الإنسان :

السيدات والسادة :

- فتحية حيزم (عن الجمعية التونسية للنساء الديمقراطيات).
- منذر الشارني (عن الجمعية التونسية لمناهضة التعذيب).
- سناء بن عاشور (عن جمعية بيتي).
- المولدي الجندوبي (عن الاتحاد العام التونسي للشغل).
- حامد الأميم (عن الهيئة الوطنية للمحامين).
- روضة القرافي (عن جمعية القضاة التونسيين).
- سفيان الحراثي (عن نقابة القضاة التونسيين).
- عائدة الهيشري (عن النقابة الوطنية للصحفيين التونسيين).
- سكينة بن خضر (عن رابطة الناخبات التونسيات).
- البشير بوجدي (عن الاتحاد التونسي للصناعة والتجارة والصناعات التقليدية).
- ذاكر العلوي (عن الرابطة التونسية للمواطنة).
- سهير القوراتي (عن جمعية النساء التونسيات للبحث حول التنمية).

د - أعضاء ممثلون عن الوزارات :

- ممثل عن وزارة العدل : رجاء الشواشي.
- ممثل عن وزارة الداخلية : ماهر قدور.
- ممثل عن وزارة الشؤون الخارجية : هنة بالش طبجي.
- ممثل عن وزارة التربية : عادل الحداد.
- ممثل عن وزارة التعليم العالي والبحث العلمي : صفي الدين الحاج.
- ممثل عن وزارة الشؤون الاجتماعية : محمد الزريبي.
- ممثل عن وزارة الصحة : سحر صمود.
- ممثل عن وزارة الثقافة والمحافظة على التراث : أدم فتحي.
- ممثل عن وزارة الشباب والرياضة : خالد المؤدب الحمروني.
- ممثل عن وزارة شؤون المرأة والأسرة والطفولة : سامية بولة.

صفحة 616 — الرائد الرسمي للجمهورية التونسية — 23 فيفري 2016 — عدد 16

Le 28 février 2016, La Ligue des Electrices Tunisiennes est officiellement, membre du Comité Indépendant des Droits et des libertés, représentée par son membre Selima Ben Khedher , Avocate.

4 janvier : participation de Mme Besma Soudani à une émission à la radio Twensa fm (Ain Ala jamiyat).

06 février 2016 - Formation à Kélibia portant sur le Genre au profit des mamans, institutrices,directrices de jardins d'enfants et jeunes filles de la région.

21 janvier 2016- Formation sur la «la communication politique» au centre de leadership féminin de la LET à Ariana

La LET a organisé une formation portant sur "Le Genre " au profit des femmes mamans, institutrices, directrices de jardins d'enfants et jeunes filles

20 décembre 2015 - Formation pour le renforcement des capacités des femmes leaders, intitulée "Décentralisation et défis démocratiques : Représentativité et participation"au siège de l'UGTT à Bizerte

« Notre femme en politique et dans la société »

إمـرأتنا في الـسياسـة والـمـجـتـمع

Les retombées de presse et médias

Radio culturelle

Le 15/12/2015

عرض أول للفيلم الوثائقي "امراتنا في السياسة والمجتمع"

Turess

Le 15/12/2015

قاعة الكليزي تحتضن العرض الأول للفيلم الوثائقي

" امرأتنا في السياسة والمجتمع"

يوم 17 ديسمبر 2015

La presse

le 17 /12/ 2015

Documentaire

«Notre femme en politique et dans la société»

في أول تجربة في الإخراج لأنيسة داود: "امرأتنا في
لسياسة والمجتمع"فيلم يوثق للمشاركة السياسية
لمرأة ودورها في فترة ما بعد الثورة

خميس 17 ديسمبر 2015

Partager 3 | J'aime 3 | G+1 Recommander ce contenu sur Google | غرّد

Al chourouk

18.12.2015

الفيلم الأول لأنيسة داود «امرأتنا في السياسة والمجتمع»:رصد لمشاركة المرأة في الحياة السياسية

Radio culturelle

Le 18/12/2015

الاخبار : سينما

امرأتنا في السياسة والمجتمع » شريط وثائقي يسلط

لضوء على غياب المرأة في الهياكل العليا لصنع القرار

La presse

Le 20/12/2015 : Elles iront jusqu'au bout de leur rêve

DOCUMENTAIRE

Elles iront jusqu'au bout de leur rêve

«Notre femme dans la politique et dans la société» est l'intitulé du film-documentaire projeté, avant-hier, à la salle de cinéma Le Colisée à Tunis ; un film documentaire produit par la Ligue des électrices tunisiennes (LET) et réalisé par Anissa Daoud

Le titre est inspiré de l'ouvrage référentiel du féministe et leader des droits de la femme, feu Tahar Haddad «Notre femme dans la charia et la société». La substitution voulue de la «Charia» par la «politique» est hautement significative, dans la mesure où elle dénote l'ambition des membres de la Let à concrétiser l'implication des Tunisiennes dans le paysage politique, et ce, conformément au principe de la parité. L'autonomisation politique de la femme constitue un droit constitutionnel, sociétal, culturel, voire existentiel pour la femme tunisienne.

La film-documentaire trace le parcours de la Let. La Ligue des électrices tunisiennes a vu le jour en 2011.

Depuis, elle ne cesse d'épauler les femmes dans leur lutte pour l'intégration effective dans la vie politique. Cette ONG a, en effet, mis à la disposition des électrices, des candidates et des observatrices lors des deux scrutins (présidentiel et législatif) des sessions de formation, d'information et de coaching afin de mieux les habiliter à réussir l'épreuve. Ce coup de pouce aussi bien moral qu'effectif s'imposait car, au lendemain des événements du 14 janvier 2011, «chaque droit était controversé et chaque acquis était menacé», souligne Mme Basma Soudani, présidente de la Let. La Ligue a ainsi, ouvert grand les bras pour accueillir des militantes féministes chevronnées, dans l'optique de conjuguer les idées féministes en une force servant les intérêts de la femme en Tunisie.

Retour sur la genèse du féminisme en Tunisie

Le documentaire part de l'historique assez glorieux d'une politique pro-féministe, ou du moins en comparaison avec les politiques purement-machistes des pays frères. Il reprend la genèse et l'effervescence gauchiste du féminisme tunisien à travers les flash-back des membres de la Let, dont Saïda Garrach, Bochra Belhaj Hmida, Anwar Mansar, Monia El Abed... Autant de figures féministes qui, mues par les valeurs de la justice, de l'égalité, du droit à être reconnues pour leur mérite, et ce, indépendamment de leur genre. Des femmes qui ont toutes cette étincelle de femmes justes et rebelles à la fois; cette qualité naturelle qui, en sachant la valoriser via la culture, le savoir, la capacité de dire «non à la discrimination du genre», la conviction, les pousse à clamer l'égalité entre l'homme et la femme, cette qualité, donc, a fait d'elles ce qu'elles sont actuellement, à savoir des figures ambassadrices de la femme tunisienne. La réalisatrice, Anissa Daoud, a agencé le documentaire au gré des déclarations de militantes et des confidences de femmes atypiques car non résignées. L'effervescence du mouvement féministe des années 70 et 80 a été mise en veilleuse par l'ancien régime qui a, selon les propos des intervenantes, exploité les acquis de la femme tunisienne pour magnifier l'image de la Tunisie. Alors que la réalité n'était pas aussi utopique qu'elle ne le paraissait.

«J'ai d'abord et avant tout gagné ma dignité»

La mal-aimée

D'ailleurs, la majorité écrasante de la gent féminine tunisienne se contentait du peu de liberté, de la pseudo-égalité entre les genres, et des acquis imposés par le CSP, inspiré du livre de référence de Tahar Haddad. Les femmes travaillent dur pour gagner leur pain quotidien sans pour autant être reconnues comme étant le pivot de la dynamique socioéconomique.

Elles ne le sont pas car elles ne bénéficient point de la possibilité d'accéder aux postes de décision. Et pour preuve : 50% des syndicalistes adhérant à l'Ugtt sont des femmes. Mais aucune d'entre elles n'a réussi à décrocher une place au sein du bureau exécutif. L'implication de la femme dans la vie politique est un défi qui reste freiné par moult obstacles d'ordre culturel, mais aussi — voire essentiellement — politique. Cet écartement ancestral et machiste continue à délester la femme de son droit à l'insertion dans la vie politique.

Pourtant, c'est bien elle qui a sauvé la Tunisie postrévolutionnaire et évité qu'elle ne sombre dans l'obscurantisme-revenant. C'est encore elle qui a débusqué l'ancien régime et qui a clamé la dignité, la liberté et la justice sociale. C'est toujours elle qui avance confiante, sincère et courageuse pour équilibrer la balance dans le sens positif, voire salvateur. Selon Mme Basma Soudani, et d'après les résultats d'un sondage d'opinion réalisé par la Let sur un échantillon représentatif de 2.200 femmes, 13,6% d'entre elles seulement ont une idée sur l'organisation d'un scrutin municipal.

«J'ai gagné ma dignité !»

Pour minimiser l'écart entre les chances de l'homme et celles de la femme dans la vie politique, la Let s'active afin de tirer les femmes rurales et autres vivant dans les quartiers défavorisés de leur torpeur. Les membres de la Ligue s'engagent dans la sensibilisation, l'information et l'initiation des femmes à la vie politique. Un activisme qui commence à donner ses fruits, documentaire à l'appui. Après avoir donné la parole aux militantes, le film-documentaire zoome sur les femmes qui font leurs tout premiers pas vers l'affirmation de soi. «On m'a demandé qu'est-ce que j'ai gagné en l'engageant ainsi dans ces formations ? Je leur ai répondu : j'ai d'abord et avant tout gagné ma dignité», indique une femme d'Azmour. Elle d'ajouter qu'elle souhaite que sa fille devienne politicienne afin qu'elle parvienne à poursuivre le combat pour la cause féministe et traduire, enfin, le rêve des femmes libres en réalité.

Le documentaire a permis de mettre en lumière le calvaire que vivent les femmes dans les zones et les régions défavorisées, notamment à Menzel Bourguiba, Azmour, Kélibia, Jendouba, la cité Ettadhamen à Tunis. Des femmes qui sont les premières victimes de la marginalisation et de l'injustice sociale.

D. BEN SALEM

Le 18/12/2015

أنيسة داود تتحدث عن الفلم الوثائقي «امرأتنا في السياسة والمجتمع»

المغرب
يومية مستقلة
الخميس - 17 ديسمبر 2015 م - 5 ربيع الاول 1437هـ - العدد 1321 - الثمن : 900 مليم

رابطة الناخبات التونسيات

تقديم فيلم «امرأتنا في السياسة والمجتمع»

تقدم رابطة الناخبات التونسيات اليوم الخميس وعلى الساعة السادسة مساء الفيلم الوثائقي الجديد «امرأتنا في السياسة والمجتمع» وهو من إخراج الفنانة انيسة داود ويتعرض إلى نجاحات المرأة التونسية وصعوبات تموقعها في المحيط الاجتماعي والاقتصادي والسياسي قبل الثورة وما بعدها، كما يستعرض الفيلم التحديات المطروحة على المرأة خلال الانتخابات البلدية القادمة.

وسيكون عرض الفيلم مقدمة لندوة مستقلة تأتي مباشرة بالقانون الجديد الخاص بالانتخابات البلدية وقانون الجامعات المحلية وذلك صبيحة يوم الجمعة الموافق لثلاثين عشر من ديسمبر الجاري وذلك بحضور بسمة السوداني رئيسة رابطة الناخبات التونسيات وتركية الشابي نائبة الرئيسة وأمينة القانون من الناشطات في الحقل الجمعياتي.

بسمة السوداني

الصحافة اليوم
13
السبت 19 ديسمبر 2015

عرض فيلم «نساؤنا في السياسة والمجتمع» لأنيسة داود، انتاج رابطة الناخبات التونسيات

أرض النحلة!

بمبادرة من رابطة الناخبات التونسيات تم عرض فيلم «نساؤنا في السياسة والمجتمع» لأنيسة داود، بقاعة الكولوزي بالصباحية مساء الخميس 17 ديسمبر 2015

الفيلم وثائقي يروج لرابطة الناخبات التونسيات ولانشطتها ولاهدافها (تمكين النساء ليكن فاعلات، تدريب قيادات شابة في ميدان التوعية على الممارسة الانتخابية ...) والفيلم الذي تعمل الرابطة التي تأسست سنة 2011 بعد ثورة 14 جانفي [...] التمييز بين الجنسين القائمة على معايير حقوق الانسان والنوع الاجتماعي، التناصف بين المرأة والرجل في جميع الميادين، العمل في المواطنة، التمييز الديمقراطية التشاركية.

يقدم الفيلم شهادات لنساء قياديات في الرابطة من رؤيتهن لوضعهن كنساء في بلد كان تزهر لا دعايته بمكانة وحقوق المرأة. تبرز هذه الشهادات في بعض النقاط الاساسية تعبير ان تمكين المرأة من حقوقها كان قرارا مسقطا من فوق وان الحقيقة لم تكن تعبيرا ذاتيا بل تحريرا للمرأة استعمل للتغطية على الهيكلة الدرية وغياب الحريات الاخرى.

ورغم هذه الحقوق فإن مستوى التمثيل النسائي في المراكز القيادية كان ضعيفا (امرأة واحدة كانت من الكتب التنفيذي للاتحاد العام التونسي للشغل) وكما تلاحظ بطريق بلجاء مسيرة فإنه خلال ستين سنة بعد الاستقلال كانت هناك امرأة واحدة ضمن مكتب الولاة.

الحاجة الى مكان خاص بالنساء، يجتمعن فيه لتداول القضايا النسوية ومعالجة خلل نوعي نسائي وجهة نسائية لتشجيع المرأة على الممارسة الانتخابية والطموح الى المراكز القيادية، هو هدف واضح تعمل عليه نساء الرابطة.

وتفسر الرابطة بانه من بين 73 امرأة في مجلس الشعب الحالي (في المجلس التأسيسي كان هناك 68 امرأة نائبة) كان هناك تمثيل نساء بالتأكيد تلقين تكوينا لدى الرابطة.

وورد في شهادة القاضية كلثوم كلو، الترشيحة لرئاسة ان الاعلام لم يثمن جيدا الترشيحات للانتخابات الرئاسية ومن حملتها الانتخابية التي حرصت فيها على الحصول على الثقة الشعبية التونسيات ولكن مطالبهن تتجه اكثر الى مطالب لصيقة بحياتهن في الداخل المهنية.

تقاد نساء حي التضامن ونساء أزمور بطريق محمد وترقب نساء حي التضامن بالتحرر من في النساء الا هيج بحي لا تصنع الزلاة التي قد تأتي وهناك امرأة من حي النجاح بمنزل بورقيبة نسبيا اليوم سيارة طرق الدائمة السياسية، لا تطلب اكثر من بيت وأريها حتى لا تتحرف ابنتها.

ولاحظ سارة طرنيي، التي تشرف أيضا على الحقل العالمي ان النساء اكثر التزاما بمواعيد العمل واكثر مثابرة من العمال الفلاحين الرجال.

نساء الفيلم تحدثن ايضا عن النساء اخرى (الدافع الى ممارسة الفعل السياسي ورؤيتهن لنساء القضايا) وكل طوال الفيلم نساء اكثر من كونهن تونسيات) بمعنى ان هناك شعورا مفرطا روحيا حاد بقضايا المرأة وحضور اقل لقضايا الوطن!

كمال الهلالي

24 Le Quotidien — Culture — Jeudi 17 décembre 2015

Cinéma

Ce soir au Colisée

La Tunisienne en politique...

«Notre femme en politique et dans la société» est l'intitulé du premier film, en tant que réalisatrice, de la comédienne tunisienne Anissa Daoud. La première de ce film, prévue ce soir à la salle le Colisée à Tunis (18h30), est organisée à l'initiative de la Ligue des électrices tunisiennes (LET).

Le court- métrage de 25 minutes essaie de dresser un état des lieux des droits de la femme engagée dans la scène politique en Tunisie et des difficultés auxquelles elle fait face, à travers un zoom sur l'expérience de la Ligue des électrices tunisiennes (LET) qui s'emploie à promouvoir le leadership féminin dans le pays.

«Loin des beaux discours et des slogans trompeurs, le film évoque la place de la femme active dans la vie publique et son vécu quotidien», a relevé la cinéaste dans une note de présentation.

Ce film porte un titre symbolique dans la mesure où il fait référence à l'ouvrage célèbre du grand penseur et réformateur tunisien Tahar Haddad «Notre femme dans la Chariaa et la société».

A travers cette œuvre, le réalisatrice a mentionné avoir voulu faire une recherche sur la véritable place qu'occupe la femme tunisienne dans la sphère politique à travers les activités de l'une des associations, en l'occurrence la Ligue des électrices tunisiennes, en menant des entretiens avec des femmes militantes pour pouvoir cerner leur degré d'engagement politique et leurs ambitions.

Créée en 2011, la Ligue des électrices tunisiennes a été fondée par des activistes dans divers domaines en vue de sensibiser les femmes quant à leurs rôles dans l'exercice démocratique mais aussi les jeunes des deux sexes dans l'édification de la démocratie naissante en Tunisie.

DOCUMENTAIRE

«Notre femme en politique et dans la société»

Ce soir à 18h30 au Colisée, la Ligue des électrices tunisiennes organise la projection du documentaire «Notre femme en politique et dans la société», produit par APA et réalisé par la comédienne et non mois productrice, Anissa Daoud. Un film qui dresse le bilan de la participation des femmes à la politique, après la révolution.

Depuis l'indépendance et la promulgation du Code du statut personnel en 1956, la Tunisie a toujours fait figure de pionnier dans le monde arabe et musulman en matière de droits des femmes. Au fil du temps, les autorités politiques du pays en ont fait un véritable slogan publicitaire pour promouvoir l'image du pays à l'étranger, et en sont servies à la fois pour enjoliver la nature dictatoriale du régime ainsi que pour masquer la réalité des problématiques des droits des femmes.

Après la révolution, tous les partis politiques, quelle que soit leur aubédience, se sont à nouveau emparés de cette question pour mener campagne et donner des gages de démocratie, alors même que les femmes avaient de plus en plus de mal à faire entendre leur voix dans l'arène politique, et qu'apparaissaient des tentatives dangereuses de faire main basse sur leurs droits.

A travers la découverte d'une association, la LET : Ligue des électrices tunisiennes, qui travaille à créer un véritable leadership féminin en Tunisie, le point de vue d'Anissa Daoud tente de dresser un bilan de l'état réel des droits des femmes dans notre pays et de révéler un tant soit peu le quotidien et les difficultés des femmes qui s'engagent dans la vie politique.

Au-delà des beaux discours de façade et des slogans politiques, quelle place occupent vraiment les femmes dans l'espace public et la politique tunisienne et, plus largement, au quotidien, dans notre société ?

C'est à cette question et à tant d'autres que le film «Notre femme en politique et dans la société» tente de répondre ou plutôt d'interpeller le spectateur.

«Au-delà de toutes les rhétoriques politiques et des discours destinés à caresser l'étranger dans le sens du poil, au-delà même de la réalité des textes juridiques, j'ai voulu savoir où on en était réellement du droit des femmes dans notre Tunisie si fière de son héritage bourguibien. J'ai voulu savoir s'il y avait une réelle place pour les femmes dans la sphère politique dans notre pays», précise Anissa Daoud qui confirme, avec ce film, son engagement artistique et citoyen.

A. DRISSI

La Presse
12 | CULTURE
Jeudi 17 décembre 2015

Participation de Mme Besma soudani, Mme Traki Chebbi et Mme Anissa Daoud
a l'émission (مغربـــنا في التحرير والتنـــوير) sur Nessma Tv.
Pour présenter le film documentaire de la Let
« Notre Femme en Politique et dans la Société » le 15 janvier 2016

18 décembre 2015
Emission de Radio Kalima sur le film
« Notre femme en politique et dans la société »

«الصبح»

العدد 21367 السنة 65 - الخميس 17 ديسمبر 2015

في أول تجربة في الإخراج لأنيسة داود

«امرأتنا في السياسة والمجتمع» فيلم يوثق للمشاركة السياسية للمرأة ودورها في فترة ما بعد الثورة

تونس - الصباح

يعرض مساء اليوم بقاعة الكوليزي بالعاصمة فيلم وثائقي يحمل عنوان «امرأتنا في السياسة والمجتمع» أو «المشاركة السياسية للمرأة في فترة ما بعد الثورة» وهو فيلم جديد طويل يعد أول تجربة للمنتجة التونسية أنيسة داود في الإخراج بعد تجربة في التمثيل في المسرح والسينما والدراما. الفيلم من إنتاج رابطة الناخبات التونسيات التي ترأستها الأستاذة بسمة السوداني وسيعرض بحضور مخرجة الفيلم وممثلات عن هذه الرابطة من جميع فروعها داخل الجمهورية إلى أن ناشطات في المجتمع المدني كن الجسر باعتبار أن الفيلم يكشف أي جوانب من الدور الذي لعبته المرأة التونسية في المرحلة التي عقبت الثورة في إطار نشاطها ضمن مؤسسات المجتمع المدني وفي مساهمتها في إنجاح هذا المشروع المدني لتونس والتونسيين.

أهداف واستحقاقات الثورة.

إذ ينطلق فيلم «امرأتنا في السياسة والمجتمع» من مكاسب وحقوق المرأة التونسية التي حظيت بها منذ الاستقلال ممثلة في مجلة الأحوال الشخصية وما تضمنته من حقوق من ناحية وما عرفته تلك الحقوق من «توقف» من ناحية ثانية، مما جعلها في تحدّ للثورة. فيبو شكلية لا غير. ليعالج الفيلم المسألة أيضا في مرحلة ما بعد الثورة. إذ عملت كل الأحزاب السياسية بمختلف توجهاتها وأجنداتها على استغلال هذا العامل في حملاتها الانتخابية وإصدار تعهدات تجاه هذه الفئة من المواطنين من قبيل الديمقراطية. في حين كانت النساء تجدن صعوبة في إبلاغ أصواتهن في الساحة السياسية. وظهرت في نفس الفترة بوادر ارتداد خطيرة تهدد حقوقهن لتلعب جهات مدنية وحقوقية دورها في تحقيق المعادلة.

وقد تعبت رابطة الناخبات المرحلة من أجل تحقيق المعادلة لقائدة المرأة بإيجاد قيادات نسائية تونسية والدفاع عن حقوقهن في المناصب القيادية.

والفيلم يحاول أن يقدم قراءة وحصيلة للحالة الحقيقية لحقوق المرأة التونسية. فضلا عن محاولة كشف الصعوبات التي تتعرض لها المرأة المتطرقة في العمل السياسي بالأساس من خلال التوقف عند بعض الأمثلة لنساء من مختلف المواقع والمشارب الحزبية والانتخابية. ليطرح الفيلم مكانة المرأة في الفضاء العام وفي السياسة التونسية. وفي معيشها اليومي وفي مجتمعنا على طريقة الممثلة أنيسة داود في طرحها للقضية في خضم معركة المساواة التي تخوضها الرابطة الداعمة للفيلم.

من جهتها فسرت أنيسة داود خوض مغامرة الإخراج من خلال الوثائقي بتحمسها لقضية المرأة في تونس اليوم من خلال لقاء وثائق بعد موعدين انتخابيين تشريعيين وانتخابات رئاسية، وما عرفته المرحلة من تعبئة مستمرة من المجتمع المدني.

وهي ترى أنه عبر هذا الفيلم الوثائقي وبالاحتكاك مع معركة المساواة التي تخوضها رابطة الناخبات التونسيات. وكل النساء اللواتي ينتمين إلى الفيلم كان بطاقة دافعة لاستعادة الأمل الذي عرفه التونسيون يوم 14 جانفي 2011 وما حمله من توق لمستقبل أفضل على جميع المستويات ولجميع المواطنين. لذلك دافع الفيلم في أبعاده ومشاهده عن ثقافة المساواة وعن الحقوق والواجبات والمطالب الحقة التي تؤكد مدى كفاءة المرأة وجدارتها بالمراكز القيادية في المسؤولية والحكم.

كما وجدت مخرجة الفيلم أن يكون هذا العمل توثيقا لمرحلة وانطلاقا من المجتمع التونسي في مستوى نماذج تختزل المرحلة وما عرفته من تجاذبات وحراك وصعود.

La LET à Express FM
16 décembre 2015 - Mme Besma Soudani, Présidente de la LET a été l'invitée de la Radio Express FM, pour présenter le film «Notre femme en politique et dans la société» et parler de la conférence de presse du 18 décembre sur les Elections Municipales et le Genre.

AGENDA DE LA LET

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Titre des activités	Date	centre LET /Lieu	Projet
Conférence de presse sur « Loi intégrale sur les violences faites aux femmes et aux filles »	08/03/2016	Local de ATFD	activité des associations suivantes : ATFD - AFTURD - LTDH LET - Horra - Beity
Formation des formatrices sur l'utilisation du guide de formation de la LET	20-27 Février 2016	Centre de Leadership féminin de la LET à Ariana	Renforcement des capacités des femmes leaders au sein de la société civile, des partis politiques et UGTT
Visite d'échange entre la Ligue des Electrices Tunisiennes et des représentantes des associations féministes américaines au local de l'Ariana.	08/02/2016	Centre de Leadership féminin de la LET à Ariana	LET (Activité de l'association)
Participation de Mme Besma soudani, Mme Traki Chebbi et Mme Anissa Daoud à l'émission (مغربنا في التحرير والتنوير) sur Nessma Tv. Pour représenter le film documentaire de la LET « Notre Femme en Politique et dans la Société »	15/01/2016	Nessma TV	LET (Activité de l'association)
Visite de travail de la LET à l'institut arabe des droits de l'homme à Dar Saida	28/01/2016	Institut arabe des droits de l'homme	LET (Activité de l'association)
Visite d'une délégation palestinienne « Association MIFTEH » dans le cadre d'échange d'expériences dans le domaine du renforcement des capacités de leadership transformateur et l'observation électrale basée sur le genre	04/12/2016	Centre de leadership fémini de la LET à Kelibia	Renforcement des capacités des femmes leaders au sein de la société civile, des partis politiques et UGTT
Projecion suivi d'un débat sur le film documentaire de la LET 'Notre femme en politique et dans la société'	17/12/2015	Cinéma le Colisée	
Conférence de Presse sur « La décentralisation et l'autonomie financière des collectivités locales et la garantie d'une représentativité effective des femmes pour une participation effective des femmes aux conseils élus locaux»	18/12/2015	Hôtel Africa	
Visite d'une délégation palestinienne (Centre palestinien pour l'indépendance de la justice et des avocats -Mousawat-) dans le cadre d'échange d'expériences et le rôle des associations tunisiennes dans la transition démocratique et l'expérience de la LET dans l'accompagnement des femmes leaders	22/12/2015	Centre de Leadership fémini de la LET à Ariana	LET (Activité de l'association)
Visite d'une délégation d'avocats palestinien le 27 décembre au centre leadership Ariana dans le but d'échange d'expériences et de mieux connaitre les activités de la LET ainsi que son expérience dans les droits des femmes et plaidoyer	27/12/2015	Centre de Leadership fémini de la LET à Ariana	LET (Activité de l'association)

ACTIVITÉS PRÉVUES

Titre des activités	Date	centre LET /Lieu	Projet
Soirée culturelle/ أمسية ثقافية	11/03/2016	Maison culturelle Ibn Rachik	activité des associations suivantes : ATFD - AFTURD - LTDH - LET - Horra - Beity
séminaire sur « Loi intégrale sur les violences faites aux femmes et aux filles »	12/03/2016	Hôtel Golden Tulip	activité des associations suivantes : ATFD - AFTURD - LTDH - LET - Horra - Beity
Journée internationale de la femme : clôture de projet pour une participation effective des femmes et des jeunes aux élections: présentation d'une enquête auprès de candidates et candidats aux élections législatives de 2014 et hommage à des femmes leaders	13/03/2016	Institut arabe des droits de l'homme	"Pour une participation effective des femmes et des jeunes aux élections"
Projection du film documentaire de la LET "Notre femme en politique et dans la société" avec un débat	26/03/2016	Parc des expositions Kram	Foire du Livre
Projection d'un extrait du film documentaire de la LET autour d'un plaidoyer réalisé pour défendre les droits socio-économiques des femmes rurales et marginalisées dans la localité d'Azmour (kélibia)	29/03/2016	Parc des expositions Kram	Foire du livre

Samedi 19 décembre 2015 | La Presse de Tunisie

ELECTIONS MUNICIPALES — PROJET DE LOI

La participation de la femme renforcée

... dès lors qu'il a institué le principe de la partie horizontale et verticale

Le projet de loi sur les élections municipales favorisera indéniablement la participation de la femme et sa présence sur les listes électorales relatives à ces élections, a déclaré la présidente de la Ligue des électrices tunisiennes (LET), Basma Soudani.

Lors d'une conférence de presse organisée, hier, à Tunis, par la LET sur la présence effective des femmes dans les conseils locaux élus, Soudani a souligné que le projet de loi en question est en harmonie avec la démocratie participative, dès lors qu'il a institué le principe de parité horizontale et verticale. Elle a affirmé que la parité verticale signifie que pour chaque liste électorale le nombre de candidats hommes est identique à celui des femmes.

S'agissant de la parité horizontale, a-t-elle expliqué, elle signifie que la moitié des listes électorales doivent être composées de femmes. Respecter ces deux principes clés ne manquera pas de favoriser la présence des femmes lors des élections municipales et locales et de réaliser un taux de participation avoisinant 40%, a-t-elle espéré.

Rajeunir la classe politique

Soudani a ajouté que le projet de loi met l'accent sur la nécessité de veiller à ce qu'un jeune (fille ou garçon âgé de moins de 35 ans) soit parmi les trois premiers noms figurant sur chaque liste électorale, faisant remarquer que cette démarche ne manquera pas de rajeunir la classe politique et de favoriser une présence féminine active lors des élections municipales. Toutefois, Soudani s'est dite craintive face à certains points «négatifs» dans le texte du projet de loi, citant à ce propos le critère du niveau d'instruction pour se porter candidat aux municipales, requis pour les femmes et faisant défaut pour les hommes et le recours au financement a posteriori, deux mesures qui sont de nature à limiter le nombre de listes indépendantes.

Soudani a exhorté les élus du peuple à hâter l'adoption de ce projet, appelant les médias, les partis et les différents intervenants dans le dossier électoral à veiller, autant que possible, à expliciter les questions afférentes à ce volet.

Financement a priori

Près de 13,6% des femmes sont encore non informées de la tenue d'élections municipales, a-t-elle regretté, faisant allusion aux résultats d'une étude sociologique élaborée par la LET.

Une série de recommandations ont été avancées lors de cette conférence, dont la nécessité de supprimer les listes électorales n'obéissant pas au principe de parité horizontale et verticale, renforcer le rôle de la Cour des comptes en matière de contrôle des dépenses réalisées par les collectivités locales et le suivi des différentes irrégularités commises par ces collectivités, l'objectif étant de garantir la bonne gestion des deniers publics.

Il a été également question de recourir au financement a priori et d'adopter le découpage territorial des régions regroupant les zones de structure sociologique et économique différente, l'objectif étant de garantir la solidarité entre les régions à forte concentration industrielle avec les régions marginalisées. La LET est une association qui œuvre à renforcer les capacités des femmes en vue d'une participation active dans la gestion des affaires publiques, notamment dans le domaine politique et vise à former les jeunes compétences en matière de sensibilisation à la pratique électorale.

Conférence de 18 Dec 2015
A L'Africa

الضمير
جريدة يومية جامعة

أظهرت دراسة سوسيولوجية قامت بها رابطة الناخبات التونسيات وشملت 2200 امرأة في جميع الجهات حول سؤال هل تعلمين أن هناك انتخابات البلدية؟ أن 13.6 % من النساء لا علم لهن بالانتخابات و52 % أبدين رغبتهن في المشاركة للتصويت في الانتخابات البلدية.

وأكدت رئيسة الرابطة بسمة السوداني على ضرورة السعي إلى التشريك الفعلي للنساء في المجالس المحلية والبلدية.

الوطنية 4
العدد 21369 السنة 65 – السبت 19 ديسمبر 2015

رابطة الناخبات التونسيات تقترح رزمة من التعديلات

مشروع قانون الانتخابات البلدية ومجلة الجماعات المحلية تحت المجهر

تونس - الصباح

طالبت بسمة السوداني بلحاج رئيسة رابطة الناخبات التونسيات بادخال تعديلات عديدة على مشروع قانون الانتخابات المحلية ومشروع مجلة الجماعات المحلية، تكريسا لما ورد بالدستور من ضمان مبدأ التناصف وتمثيلية النساء في جميع المجالس المنتخبة، واحتراما لمبدأ تكافؤ الفرص والمساواة بين الرجل والمرأة، وذكرت أن الدستور نص على سعي الدولة لضمان التناصف في كل المجالس المنتخبة وعبرت عن أملها في أن تكون نصف القائمات فعلا نساء وأن تكون في الأسماء الثلاثة الأولى شابات، ودعت الى مراجعة كيفية تمويل الحملة الانتخابية لأن اعتماد آلية التمويل العمومي البعدي لا القبلي يقلص من حظوظ النساء في الترشح واقترحت الاستئناس بقوانين دول متقدمة مثل الدنمارك في التنصيص على التمويل الحساس لفائدة النساء.

وأشارت بلحاج إلى أنه وفقا لاستبيان أجرته الرابطة حول الانتخابات البلدية القادمة، تبين أن 13 فاصل 6 بالمائة فقط من المستجوبين يعرفون أن هناك انتخابات بلدية في الطريق و52 بالمائة فقط يعتزمون التصويت وطالبت بتكثيف الجهود لتحسيس المواطنين بضرورة المشاركة في الانتخابات وتجاوز ما وقع رصده من نقائص خلال الانتخابات التشريعية حيث تم اكتشاف أن 300 الف امرأة لم تكن لهن بطاقات تعريف.

وفسرت تركية بن خضر نائبة الرئيسة أن المرأة تعرف عن كثب حاجيات المنطقة التي تقطن فيها وتدرك النقائص الموجودة في مدينتها او قريتها وهي قادرة على الدفاع عنها من أجل تحقيق مطالبها. وشددت على تفعيل المساواة التي نص عليها الدستور في جميع القوانين.. بما فيها المساواة في الميراث.

وقدمت خبيرات الرابطة عبيد التوصيات. وتحدثت أنوار منصري القاضية بالمحكمة الإدارية عن توزيع الصلاحيات بين السلطة المركزية والسلطة المحلية واستعرضت أهم مقترحات التعديل على مشروع القانون الانتخابي كما دعت الى اليقظة بهدف التقليص من الفساد.

أما عائشة بلحسن القاضية بدائرة المحاسبات فابرزت مخامس الاستقلالية المالية للجماعات المحلية والتدبير الحر وتطرقت الى أهمية جذرية الميزانية والمعطيات، واقترحت مراجعة مجلة الجباية المحلية بهدف تحسين القدرة الجبائية للجماعات المحلية، ومراجعة مجلة الاستثمار في اتجاه تشجيعه وتحفيزه في المناطق الداخلية، ومراجعة مجلة المحاسبة العمومية. وأكدت أن الاستقلالية يجب أن تخضع لرقابة القضاء المالي.

وأبرزت سلسبيل القليبي أستاذة القانون بكلية العلوم القانونية والسياسية والاجتماعية أهمية الديمقراطية التشاركية. وقالت إن اللامركزية مغرية لكنها سلاح ذو حدين، فهي دعم للديمقراطية المنتخبة وليس تشكيكا فيها او محاولة لضربها.

وقدمت رابطة الناخبات التونسيات ورقة حول تصورها للسلطة المحلية وتوصيات بخصوص الاحداثات الجديدة في مجال الجماعات المحلية وصلاحيات المجالس البلدية وآليات عملها والتقسيم الترابي للاقاليم وادراج مراقبة النوع الاجتماعي ضلب التنمية المحلية وتوزيع الاختصاصات بين السلطة المركزية والسلطة المحلية ورقابة القضاء المالي على الجماعات المحلية ورقابة القضاء الإداري على الجماعات المحلية وتعزيز الديمقراطية المحلية.

سعيدة بوهلال

المغرب // السبت 19 ديسمبر 2015 المغرب النقابي 11

يهم النقابيات والمتحزبات

رابطة الناخبات تقدم احترازات عن القانون الانتخابي

أكدت بسمة السوداني رئيسة رابطة الناخبات التونسيات لـ«المغرب» على أهمية الأخذ بعين الاعتبار الملاحظات المقدمة من النساء القانونيات والنقابيات والمتحزبات على حد سواء في خصوص القانون الخاص بالانتخابات البلدية القادمة وعلى ضرورة تأمين التمييز الإيجابي لصالح المرأة حتى تكون فاعلة في ميدان الحكم المحلي.

وعلى هامش التنفيذي لرابطة الناخبات التونسيات عددا من النساء الناشطات في النقابات والمتحزبات والنساء المستقلات إلى مناقشة القانون الانتخابي القادم وطالبت النساء باعتماد مبدأ التناصف وإعطاء الأولوية للنساء كرئيسات قائمات.

دراسة ميدانية

واعتمدت الأستاذة بسمة السوداني على دراسة من أمثلة النساء الناشطات في آليات الرابطة في الأحواز والقليبية وبنزرت وجندوبة ممن حضرن الندوة الإعلامية وقد جاء في دراسة شملت 2200 امرأة من النقابات والأحزاب ومن النساء المستقلات عدة معطيات.

ومن هذه المعطيات أن 13.6 % فقط من النساء المستجوبات يعلمن أن تنظيم الانتخابات البلدية سيكون بين 2016 وبداية 2017 وأن 52 % من النساء المستجوبات ينوين التصويت في الاستحقاق الانتخابي القادم.

تمثيلية النساء في المجالس البلدية وذلك بعد الاطلاع على تجارب الحكم المحلي ودور النساء فيه في عدة بلدان أوروبية منها بلجيكا.

وأضافت أنوار منتصري أنه لا يمكن تصور السلطة المحلية إلا في إطار إصلاح دواليب الدولة وتصحيح للدور الذي تلعبه في تحقيق التنمية العادلة تأسيسا لنهج تشاركي يؤسس لديمقراطية محلية.

لا لتكييل عمل الجماعات

وطالبت الأستاذة بسمة السوداني بالمحافظة على وحدة الدولة مثنى لا تثبيها بالضرورة عملية تكييل لعمل الجماعات المحلية وتدخل السلطة المركزية باسم وحدة الدولة في قراراتها سواء بفرض رقابة إدارية بصفة قبلية أم بعدية.

وفي خصوص القانون الانتخابي شددت الباحثات القانونيات ضمن رابطة الناخبات التونسيات على أن الرابطة تثمن الأهلية القانونية للممارسة على أن يتم تنقيح جملة (سن 18 سنة خلال السنة التي ينظم فيها الاقتراع) وتعويضها بـ«18 سنة قبل يوم الاقتراع

مواصلة التكوين والرسكلة

وطالبت النساء النشيطات في رابطة الناخبات التونسيات بضرورة استماع اللجنة المختصة بالبرلمان إلى مقترحاتهن وأكدت تركية بن خضر نائبة رئيسة الرابطة لـ«المغرب» على أهمية

التناوب والتناصف الأفقي

اعتبرت نساء رابطة الناخبات أن اعتماد الجندرة مهم بالإضافة إلى أهمية التنصيص على مبدإ التناوب ثم التناصف العمودي وما يترتب عن ذلك من عدم احترام المبدأ من إسقاط القائمة ومن مطالب رابطة الناخبات لدفع ترشيح النقابيات وناشطات الأحزاب والمستقلات لضرورة تشريك الشبان في المرتبة الثالثة لكل قائمة

وفي خصوص اعتماد سن 18

52 % من نساء تونس ينوين التصويت البلدي % 36 م

ملاحظات حول مشروع القانون الانتخابي

تونس - الصباح

أوصت رابطة الناخبات التونسيات بتكريس التناصف والتناوب العمودي في مشروع القانون الأساسي للانتخابات المحلية، ولاحظت أن هذا المشروع في عديد أحكامه مشابه للقانون الانتخابي لسنة 2014 خاصة فيما يتعلق بالحملة الانتخابية وتمويلها لذلك من الأفضل إدراج هذا النص في إطار مجلة انتخابية متكاملة وموحدة تنظم الانتخابات والاستفتاءات بجميع أنواعها.

ومن الفصول التي دعت الرابطة إلى تعديلها الفصل المتعلق بالتسجيل في الانتخابات المحلية، واقترحت تمكين من سيبلغون 18 سنة قبل الاقتراع بيوم من التسجيل، اما الفصل المتصل بحرمان من لا تتوفر فيهم شروط الإرادة الحرة من التصويت فأشار الى حرمان الأشخاص المحجور عليهم لجنون مطبق المقيمين بالمستشفى، وهذا يتيح للمجانين غير المقيمين بالمستشفى الانتخاب.

واقترحت الرابطة حذف شرط تحيين السجل الانتخابي قبل ثلاثة اشهر من موعد الاقتراع مشيرة الى انه بالإمكان ان تطرأ عدة تغيرات خلال هذه المدة، واعتبرت أن التنصيص على وجوبية التسجيل فيه مساس من حرية المواطن، ورأت أن ربط التسجيل بالسجل الانتخابي البلدي بالإقامة الفعلية، في ظل غياب اي مفهوم للإقامة الفعلية في غير محله، كما حذرت من خطر التنصيص على وضع رقم التسجيل للتمتع بالخدمات الإدارية المحلية.

وبالنسبة إلى من له الحق في مراجعة السجل الانتخابي فحصرها المشروع في المسجل وهذا فيه حرمان لمن لم يسجل من إمكانية التدارك إضافة الى أن إمكانية التسجيل الإرادي ممكنة بالوكالة، وهذا فيه تعارض مع شفافية عملية التسجيل، واعترضت الرابطة على الفصل الذي نص على انه لا يمكن الترشح لأكثر من مدنين نيابيين متتاليين لعضوية المجالس البلدية او المجالس الجهوية وقالت القاضية بالمحكمة الإدارية أنوار منصري ما الضرر في الترشح عدد المرات، كما دعت الى اشتراط تقديم البطاقة عدد 3 في مطلب الترشح. وانتقدت الفصول المنظمة لحالات عدم الجمع بين عضوية عدة مجالس بلدية أو عدة مجالس جهوية وبين عضوية المجالس البلدية والمجالس الجهوية أو الجمع بين عضوية هذه الأخيرة ومجلس نواب الشعب، وبينت أن شرط الإقامة الفعلية لا يسمح بالترشح لأكثر من مجلس ورأت أن التنصيص على أنه لا يمكن للأسلاف والأعقاب والإخوة والأخوات والزوج والزوجة أن يكونوا في نفس الوقت أعضاء مجلس بلدي واحد أو مجلس جهوي واحد ويستأثر أصغرهم سنا بالنيابة، غير واضح.

تجريم العنف السياسي

وفي ما يتصل بمعاينة الشغور دعت الخبيرة برابطة الناخبات التونسيات الى ضرورة أن يتم من قبل المحاكم الإدارية المختصة، كما طالبت بجندرة اللغة وإضافة كلمة مترشحات في الفصول المتعلقة بتكافؤ الفرص واقترحت تعريف العنف السياسي واعتباره من المخاطر الانتخابية وتجريم كل أشكال العنف السياسي المسلط على النساء خلال الفترة الانتخابية باعتبارها ناخبة او مترشحة او ملاحظة او ممثلة لقائمة او عون بالإدارة الانتخابية.

وقالت الأستاذة أنوار منصري إن المرأة تتعرض للعنف بصفتها مترشحة وبصفتها امرأة. ودعت إلى إدراج العنف السياسي كمخالفة انتخابية وطالبت بتشديد العقوبة إذا كان العنف قائما على أساس الجنس.

وحذرت من إمكانية تحزب الملاحظين ورفعهم للهيئة الانتخابية مخالفات حزب دون آخر، ورأت أنه من الأفضل تقنين الاشهار السياسي وتنظيمه عوضا عن منعه. وطالبت بالتنصيص على ضمان التوازن في التغطية الإعلامية والتكافؤ بين الجنسين وبينت منصوري أنه لا بد من نص قانوني يلزم المؤسسات الإعلامية بضمان هذا التكافؤ.

وطالبت القاضية باختصار آجال البت في المخالفات الانتخابية، وتمكين الهيئة الانتخابية من ضابطة قوية تساعدها على كشف المخالفات.

وانتقدت التنصيص على التمويل اللاحق للحملة الانتخابية ورأت في ذلك ضربا للمستقلين والشباب.

وبخصوص النزاع الانتخابي لاحظت الرابطة تداخلا وعدم وضوح فيما يتعلق بنزاعات الترسيم ونزاعات الترشح ودعت إلى تمكين المجتمع المدني من الطعن في قرارات الهيئة العليا المستقلة للانتخابات وطالبت باحداث محاكم جهوية للقضاء الإداري وعدم الاكتفاء بقاضي فردي لما في ذلك من مساس بمبادئ المحاكمة العادلة.

بوهلال

الصباح السبت 19 ديسمبر 2015

تعزيز مشاركة المرأة في الانتخابات

أكدت رئيسة جمعية رابطة الناخبات التونسيات بسمة السوداني أن مشروع قانون الانتخابات البلدية الحالي سيعزز مشاركة المرأة وحضورها في القائمات الانتخابية المتعلقة بهذه الانتخابات. وقالت بسمة السوداني خلال ندوة صحفية نظمتها رابطة الناخبات التونسيات الجمعة بالعاصمة حول الحضور الفعلي للنساء في المجالس المحلية المنتخبة أن مشروع قانون الانتخابات البلدية في تناغم مع الديمقراطية التشاركية ومع مكونات المجتمع المدني خصوصا وأنه نص على اعتماد مبدأ التناصف العمودي والافقي.

الشروق الاحد 20 ديسمبر 2015

PUBLICATIONS

Page Facebook : Ligue des Electrices Tunisiennes (LET) / رابطة الناخبات التونسيات
Site Web : http://let.com.tn
L'office (central) : 18 Rue Mhamed Bachrouche Ennasr 2 - Tél. : (+216) 71 810 768
Centres de leadership féminins de la LET • 9 Avenue de l'indépendance - Ariana / Tél.: (+2016) 71 705 831/ أريانة ـ 9 شارع الإستقلال •
• Rue de Iskandaria, cité Riadh - Kélibia / Tél.: (+216) 72 277 420/ قليبية ـ حي الرياض ـ نهج الإسكندرية •
• 5 Rue de Hammet - Jendouba / Tél.: (+216) 78607404 / جندوبة ـ نهج الحمامات ـ 5 •

ISBN : 978-9938-910-00-1